

C'est-à-dire hier. Nous savons également d'après notre expérience subéquente qu'aucune nouvelle question n'a été soulevée en comité plénier et que le comité a tout naturellement consacré son temps à débattre les questions qui avaient déjà été examinées à fond. Nous savons aussi aujourd'hui que les éditorialistes sont divisés. Si on devait trancher la question, ce serait que les éditorialistes penchent légèrement en faveur de l'initiative prise par le gouvernement.

**Des voix:** Oh, oh!

**L'hon. M. MacEachen:** Finalement, il est également clair que la population n'est pas indignée. De fait j'estime qu'elle appuie en général la façon d'agir du gouvernement qui met fin au débat. La complexité et le volume croissants des mesures législatives nous rendent conscients du fait que le temps est limité, que chaque jour consacré à l'étude du bill de réforme fiscale ne peut servir à celle d'autres mesures déjà inscrites au *Feuilleton* et qui nous attendent.

Au cours de chaque session de 1960 à 1968, le Parlement a siégé en moyenne 142 jours. Pendant les deux premières sessions de la législature en cours, nous avons siégé en moyenne 176 jours; nous en sommes aujourd'hui, monsieur l'Orateur, à la 231<sup>e</sup> journée de la session actuelle. Alors que le Parlement a adopté en moyenne 46 bills d'intérêt public par session pendant la législature précédente, il en a adopté 65 par session au cours des deux premières sessions de la présente législature.

Il est évident, à l'allure à laquelle se déroulent les affaires publiques, que la Chambre des communes doit prendre une attitude différente et qu'elle doit changer ses méthodes de travail pour venir à bout des affaires qui s'accroissent à une vitesse accélérée.

**Des voix:** Bravo!

**Des voix:** Oh, oh!

**L'hon. M. MacEachen:** Il est donc bien évident à la lumière de ces quelques faits que si le Parlement veut répondre aux exigences de l'heure...

**L'hon. M. Stanfield:** Le gouvernement doit présenter des lois logiques.

**L'hon. M. MacEachen:** ... il doit être prêt à accepter une organisation raisonnable de ses travaux en répartissant mieux le temps nécessaire à leur réalisation. Les partis politiques représentés à la Chambre doivent également s'adapter au rythme accéléré des travaux de la Chambre.

**Des voix:** Oh, oh!

**L'hon. M. MacEachen:** La semaine dernière, le chef de l'opposition (M. Stanfield) a candidement avoué à la Chambre que son parti avait perdu presque deux mois avant de commencer l'étude du bill C-259. C'est bien regrettable, monsieur l'Orateur, mais on ne peut demander à la Chambre des communes de retarder les prises de décision qui s'imposent pour obliger une opposition inerte.

**Des voix:** Bravo!

**Des voix:** Oh, oh!

**L'hon. M. MacEachen:** La population compte que le gouvernement s'efforcera de faire adopter son projet de loi. Elle compte non seulement que le gouvernement tentera de le faire, mais qu'il y parviendra. Sous ce rapport,

[L'hon. M. MacEachen.]

puis-je consigner au compte rendu une citation appropriée...

**M. Nowlan:** Est-ce le discours d'adieu du ministre?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le temps alloué au ministre est expiré.

**Des voix:** Bravo!

**M. Nowlan:** Et comment, le ministre a expiré.

**L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, dans son exposé le président du Conseil privé (M. MacEachen) a donné à la Chambre une fausse application, une fausse interprétation et, pour parler franc, une fausse représentation des statistiques.

**Des voix:** Bravo!

**Des voix:** Oh, oh!

**L'hon. M. Lambert:** Les statistiques étaient fausses, les conclusions l'étaient encore plus. Je ne vais pas valoriser les propos du ministre en les commentant; ils sont indignes de lui.

**M. Baldwin:** Il ne vous l'a pas envoyé dire, hein monsieur.

**L'hon. M. Lambert:** Nous avons eu aujourd'hui une nouvelle manifestation de l'esprit du Roi Soleil qui, au cours de l'histoire a poussé un homme à dire: «L'État, c'est moi». L'attitude des députés d'en face est inspirée de cette conception. Bien entendu peu d'entre eux, peut-être même aucun, n'étaient ici la dernière fois qu'on a eu recours à l'article 33 du Règlement. Si le gouvernement actuel avait le cran et la fortitude de déclarer qu'il recourrait à la clôture, il l'aurait appliquée. Au lieu de cela, le gouvernement se rabat sur l'expression «attribution du temps».

**Des voix:** Bravo!

**Des voix:** Oh, oh!

**L'hon. M. Lambert:** Ces bruits qui proviennent de l'arrière-ban de l'autre côté expriment la frustration qu'on y ressent de n'avoir pas la possibilité de participer à ce débat...

**Une voix:** Vous ne parlez pas en notre nom.

**L'hon. M. Lambert:** ... l'inaptitude à parler des dispositions de ce bill d'une manière cohérente et intelligible.

**Des voix:** Oh, oh!

**L'hon. M. Lambert:** Pas un d'entre eux n'a manifesté une telle aptitude, du moins à en juger par ce que nous avons vu jusqu'ici.

**L'hon. M. Stanfield:** Et le ministre s'est absenté.

**Des voix:** Oh, oh!

● (2.20 p.m.)

**L'hon. M. Lambert:** La situation aurait déjà été assez anormale, comme elle l'avait été la dernière fois, que la chose s'était produite, si le gouvernement avait invoqué l'article 33 du Règlement. Mais lorsqu'il a eu recours à l'article 75c, il y a huit ou dix jours, il restait encore quelque 200 articles à étudier. Le président du Conseil privé (M. MacEachen) a eu entièrement tort. Il sait fort bien que le gouvernement n'avait aucun plan à l'égard du